

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 49

Artikel: Glanures genevoises
Autor: Gibby
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Vieilles choses sur la Suisse.

Sous ce titre, nous nous proposons de parcourir avec nos lecteurs cette époque longtemps obscure et dédaignée du *moyen-âge*, où cependant l'on voit naître quelques-unes des institutions qui nous régissent encore. Dans une foule de détails qui échappent à l'histoire, nous assisterons successivement au développement de nos mœurs et de nos libertés.

Epoque romaine.

Il ne fallut qu'un seul jour de combat pour soumettre l'Helvétie à l'empire de Rome. Elle devint une province romaine, oubliant ses dieux, ses lois, ses mœurs, son nom.

Cependant, les premiers empereurs, les Antonins surtout, cherchèrent à consoler l'Helvétie des revers qu'elle venait de subir. Ils l'embellirent, la familiarisèrent avec les lumières et les arts. De superbes monuments ornèrent ses cités, des routes magnifiques traversèrent son sol et, le long du Rhin, des camps protégèrent ses frontières.

Les routes appelaient toute l'attention du gouvernement romain. Elles étaient surtout utiles aux communications de l'Italie au Rhin et au passage des légions envoyées sur les frontières.

L'Helvétie elle-même renfermait, dans son sein, d'utiles moyens d'instruction. L'agriculture y était honorée. Des vins recherchés croissaient dans la Rhétie; déjà la vigne était cultivée sur les riantes collines de La Vaux.

La bravoure des Helvétiens était si connue des Romains, que le Sénat, en apprenant l'invasion de César, douta de son succès. Souvent on les vit prendre part aux guerres de l'Empire. Un citoyen d'Avenches, Julius Camillus, avait commandé une légion dans la Grande-Bretagne et obtenu de l'empereur Claude une lance de fer. Plusieurs Helvétiens avaient marché en Judée sous les drapeaux de Tite et s'étaient distingués au siège de Jérusalem.

La Suisse avait subi dans ses mœurs un changement complet. Partout les séductions de Rome avaient pénétré; de riches Romains habitaient l'Helvétie; d'autres, à leur retour de Rome, avaient rapporté dans leur patrie les habitudes voluptueuses des grandes cités. On marchait au milieu des palais et des arcs-de-triomphe. La foule accourait aux cirques d'Avenches et d'Augusta. A Baden, tous les raffinements de la volupté romaine attendaient les baigneurs; d'élégantes mosaïques décoraient les

appartements et les bains. Mais tout cela ne devait point tarder à amener la décadence du grand empire. Celui-ci s'affaiblit par de lentes secousses et l'Helvétie, si longtemps associée à sa gloire, fut enveloppée dans sa honte et ses revers.

Quand les peuples du Nord descendirent comme des torrents, l'Helvétie esclave, corrompue, indifférente sur le choix de ses maîtres, ne chercha pas même à défendre un trône avili. Des nuées de barbares envahirent la Gaule, après de longues années de combat. Rome humiliée, abandonna par d'odieux traités des provinces que sa faiblesse ne pouvait protéger.

La dangereuse position de l'Helvétie sur l'extrême frontière l'exposait aux premiers revers. C'était dans les camps de la Rhétie, sur les bords du Rhin et de la Reuss qu'on disputait, dans d'effroyables choccs, de l'empire du monde. Rien n'était épargné, Avenches, Augusta, Vindonissa, les cités, les campagnes, les amphithéâtres n'offraient plus que des ruines.

Deux peuples nouveaux venaient d'occuper l'Helvétie. Les Bourguignons à l'Occident et au Midi, jusqu'à la Reuss; les Allemands à l'Orient et au Nord. D'autres lois et d'autres mœurs vont succéder, et malheureusement le soin de recomposer le corps politique est remis à des barbares qui ont à peine une idée de l'ordre social.

Maintenant que nous avons vu les Romains avec tous les vices d'un trône qui finit, nous observerons dans un prochain article, les peuples qui commencent.

Glanures genevoises.

La caisse d'épargne de Genève. — Je ne parle point de l'ancienne salle de la Corraterie, où les patients, munis de leurs numéros d'ordre, attendaient quelquefois pendant deux ou trois heures, leur tour de pénétrer dans le sanctuaire, et de verser le montant de leurs économies sur le Grand Livre. Quel est le Genevois qui n'a exercé là sa patience? Depuis le banquier ou l'avocat qui prend un livret pour ses enfants, jusqu'à la petite servante apportant les étrennes nouvellement reçues.

Heureusement qu'alors nous avions pour nous distraire autre chose que les murs gris de la salle d'attente. Sur une petite table étaient placés quelques livres, et j'avais bientôt mis la main sur les œuvres de Petit-Senn: *Le rouet*, *Les cheveux gris*, etc.

Alors les heures passaient vite, et je m'entendais appeler avant même d'y avoir songé.

A présent, une magnifique salle, située au coin de la rue Petitot, a remplacé l'ancienne. Un moelleux divan l'entoure, les murs sont ornés d'une riche tapisserie aux reflets d'or, le plafond, de fines sculptures, et des peintures émaillées représentant le Rhône et l'Arve mêlant leurs flots bleus et gris, arrêtent nos regards. Un concierge d'une taille imposante, et de l'air le plus distingué, en fait les honneurs, mais de livres point. Seul, le Bottin genevois trône sur un rayon, dans sa belle reliure rouge.

Je me vengeais donc sur le prosaïque Bottin, lorsque le coup de sonnette m'avertit que mon tour était arrivé. Je trouvai derrière la grille un jeune homme qui discutait assez vivement avec l'un des employés.

— Quels sont vos noms et prénoms? demandait celui-ci.

— Jacques Henri.

— Mais quel est votre prénom?

— Henri Jacques.

— J'entends, mais je vous demande quel est votre nom de famille.

— C'est Jacques Henri, m'sieu.

— Mais ce sont deux noms de baptême, vous avez bien un nom de famille, est-ce Henri ou Jacques?

— Eh bien, c'est Jacques.

Cette discussion m'avait fort diverti, et je déplore l'inconvénient d'avoir un nom de famille qui ressemble à un nom de baptême, et un nom de baptême qui ressemble à un nom de famille.

Les Mouettes. — Avec l'hiver, à Genève, apparaissent les mouettes. C'est charmant de les voir voler en troupes, près de nos quais et de notre port. Leurs blanches ailes se détachent sur le bleu pâle du ciel, sur l'azur plus sombre du lac. Ce spectacle attire chaque jour de nombreux amateurs au Jardin anglais et sur le pont du Mont-Blanc. Là, se pressent, malgré le froid qui colore les joues, des curieux de tous âges : Le vieillard, la mère de famille, le gamin de Genève, et surtout des troupes d'enfants mutins, frais et roses, avec leurs bonnets en tablier blanc. Il faut voir leurs yeux brillants de joie, entendre leurs francs éclats de rire, lorsqu'un oiseau, rasant presque leurs petits visages, enlève prestement dans son bec la mie de pain qu'ils viennent de lancer.

Et puis voici un petit drame :

Une mouette envieuse poursuit la première pour lui ravir l'objet de sa convoitise. La curiosité redouble. Toutes les figures expriment l'émotion de l'attente. Qui l'emportera?...

Soudain un gros cygne s'avance majestueusement, fond sur les combattants qu'il sépare, et... emporte la proie. Et les cris, les trépignements, les rires, d'accueillir cette petite scène.

Ce dénouement est assez fréquent dans le monde. Combien ne voit-on pas de cygnes à l'air grave calmer les débats en s'emparant de l'objet de la lutte. Et combien même cherchent à produire la lutte pour y trouver leur avantage

GIBBY.

Cully, 2 décembre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Les bébés hurlants dont vous parlez dans votre précédent numéro sont originaires de la Suisse, ou tout au moins l'idée d'empêcher les passagers d'entrer dans les wagons, par des cris d'enfants. Etant encore étudiant, je passais une fois par le chemin de fer badois de Schaffhouse à Bâle, avec un ami ; à chaque station, je me plantais à la portière, tandis que mon camarade, assis dans un coin du wagon, imitait les piailllements enfantins, par les sons de voix les plus désagréables.

Était-ce malice? ou simplement le fait du hasard?... mais déjà, à la troisième station, le conducteur nous expédia une femme portant dans ses bras un enfant qui poussait des cris déchirants.

— Montez, madame, fit-il en ouvrant la portière de notre wagon, il y en a déjà un qui crie là-dedans.
G.

Lo caporat de Mourtsi.

On gaillâ dè pè Mourtsi s'étâi z'âo z'u einrolâ pè Naples. Dein son dzouveno teimps, stu compagnon, que fasâi lo bovairon, passâvè tot lo tsautein, du lo sailli-frou tant qu'à la fin dè l'âoton, à gardâ lè tchivres pè clliâo montagnès ein dessus dè Mourtsi ; lo *mont Teindro*, lo *Risel*, lo *Chatel*, iò s'amusâvè à medzi dâi friès et dâi mâorons et à couilli dâi z'alognès, tandi que sè cabrès brottâvont dècè, dèlé, et que l'allâvont bâirè dein la *Malagne*, on petit riò que passè eintrè Mourtsi et Molleins et que s'èin va redjeindrè lo Vayron ein dézo dè la tiolâire dè Pampegnny.

Quand don cé coo fut frou dè l'écoula, s'èin allâ vòlet on part d'ans, après quiet s'èinrolâ po Naples. L'étâi galé luron, dégourdi, allurâ, et pas bête, allâ pi! Assebin on iadzo pè Naples fe dè suite bin notâ, kâ l'étâi bon sordâ et cognessâi bin son serviço. On iadzo que y'avâi fauta d'on caporat dein sa compagni, lo capitaino ne savâi pas quié fèrè, po cein que l'avâi dou z'homme que mretâvont lè galons, don cé dè Mourtsi et on autre ; et l'étâi su lo balan, ne sachant pas à quoui lè bailli. Kâ dein clliâo régiments, faillâi dè la cabosse militère po poâi avâi lè galons, et cein n'allâvè pas coumeint dein lè compagni dè mouscatèro dè per tsi no lè z'autro iadzo, iò cé qu'avâi einviâ dè veni caporat n'avâi qu'a pâyî dâi quartettès âo majo, et à portâ onna matola dè büro âo capitaino. Cein n'arâi rein servi pè Naples.

Lo capitaino étâi don su lo balan po savâi à quoui baillèrâi lè galons, et après avâi ruminâ on bocon, sè peinsâ que vu que l'étonnâ ti dou tot bons, volliâvè coumeint dè justo nonmâ caporat cé qu'arâi lo mé fé dè campagnes, et le fe criâ ti dou.

— Où avez-vous servi, se fe âo camerado dè cé dè Mourtsi?

Et lo troupièr lâi dit que l'avâi fé lè guerrès dè la Calabra et dè la Sicila.

— Très bien ! se repond lo capitaino, que lâi avâi assebin étâ.

— Et vous, se fe à cé dè Mourtsi?

Lo compagnon dè Mourtsi, que n'avâi jamé vu lo fû, mâ qu'avâi on toupet dâo diablio et à quoui lè